



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le 4 avril 2025

Lancement de l'appel à projets AGIR en 54 en faveur des structures de l'Économie sociale et solidaire

Comme annoncé dans le cadre du Village des Solutions de Demain en novembre dernier, la Région Grand Est et le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle lancent un appel à projets commun en faveur de l'Économie sociale et solidaire (ESS) : AGIR en 54. Cette initiative conjointe vise à amplifier les actions innovantes et structurantes portées par les acteurs meurthe-et-mosellans.

L'appel à projets AGIR en 54 a pour objectif de faire émerger des initiatives et des projets portés par des structures de l'ESS répondant à des besoins non couverts dans les territoires, ayant un impact sur l'emploi local et en ruralité.

« *L'ESS représente une économie à part entière – et non à part –, locale et non délocalisable qui par sa capacité à innover, à entreprendre différemment, à faire preuve d'ingéniosité, créer des solutions adaptées aux enjeux d'aujourd'hui et de demain* », souligne Chaynesse Khirouni, présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle.

La capacité de l'économie sociale et solidaire à concourir à la cohésion sociale et territoriale et à participer aux grandes transitions (sociale, économique, environnementale, numérique, etc.) est au cœur de la démarche portée conjointement par les deux collectivités.

« *Par cet appel à projets, nous souhaitons créer un véritable effet levier pour accompagner et encourager les acteurs à concevoir et à se lancer dans des projets innovants en faveur des territoires et de leurs habitants* », précise Franck Leroy, président de la Région Grand Est.

Les projets seront ainsi étudiés sur leurs capacités à proposer dans les territoires des biens et services nouveaux dans une logique d'utilité sociale et de transitions.

La démarche est lancée à titre expérimental pour 2025. Elle est dotée d'une enveloppe globale de 250 000 € mobilisables en investissement et/ou en fonctionnement. (150 000 € de la Région Grand Est et 100 000 € pour le Département de Meurthe-et-Moselle). Chaque projet retenu par le jury de sélection pourra bénéficier d'une aide allant de 10 000 à 20 000 €, basée sur un taux maximum de 50 %.

L'appel à projets est ouvert **du 7 avril au 10 juin 2025** pour un rendu de décision en octobre 2025.

Critères d'éligibilité :

- être une structure de l'ESS au sens de la loi ESS du 31 mai 2014 ;
- avoir un siège social et une activité sur le département de Meurthe-et-Moselle.

Ne sont pas éligibles : les fondations, mutuelles ou les partenaires conventionnés.

Dépenses éligibles :

- frais de personnel ;
- frais d'expertise pour mener des études ;
- investissements liés au projet pour mener à bien l'initiative.

Les lauréats de l'appel à projets AGIR en 54 pourront être présentés au grand public lors du Village des Solutions de Demain organisé à l'Hôtel du Département à Nancy les 7 et 8 novembre 2025.

« L'ESS en Meurthe-et-Moselle, avec plus de 2 000 établissements employeurs et plus de 30 000 salariés, dispose d'un vivier qui est fortement demandeur d'un soutien pour mener à terme son projet d'utilité sociale s'inscrivant dans les transitions », poursuit Antony Caps, vice-président délégué à l'Attractivité et à l'Économie Sociale et Solidaire au Département de Meurthe-et-Moselle.

« Avec AGIR en 54, nous donnons les moyens à l'ESS de changer d'échelle. Ces initiatives locales apportent des réponses concrètes aux urgences sociales, écologiques et économiques. Notre rôle, c'est de les faire grandir ! », ajoute Bruno Minutiello, Conseiller régional délégué à l'Économie Sociale et Solidaire.

Le Département et la Région se sont entendus sur cette stratégie commune d'accompagnement et de valorisation de l'économie sociale et solidaire dans la continuité du pacte régional Meurthe-et-Moselle. Celle-ci acte un partenariat fondé sur l'innovation, la coopération et la complémentarité pour permettre aux structures de l'ESS de s'adapter, de s'ouvrir et de se développer à une plus grande échelle.

Contacts presse :

Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle :

Simon ATTENOT - Chargé de Relation presse

Direction de la communication CD54

06 03 22 20 58 – 03 83 94 54 74

djacquot@departement54.fr

Région Grand Est :

François PRADAYROL - Attaché de presse

Direction de la Communication Région Grand Est

06 83 70 65 90 – 03 87 15 87 31

francois.pradayrol@grandest.fr